

Dijon, 9 juillet 1900.

Bon bien cher ami,

j'accepterais volontiers dès maintenant votre
aimable proposition d'hospitalité pour la fin
du mois si j'étais assuré de pouvoir me rendre à
Paris, comme je l'ai toujours désiré. L'obstacle
principal tient à l'installation de ma femme et
de mes enfants dans les Vosges, décidé pour le
début des vacances et à laquelle il me paraissait
nécessaire que j'assistasse pour ma part. Mais
j'espère encore que tout cela s'arrangera.
La feuille d'examen, qu'on vient de nous remettre
me laisse du 20 au 22 trois jours libres pendant
lesquels je puis aller à Raon l'Étape avec les miens
et en revenir. D'autre part, ma femme se dilate

capable de faire le voyage et l'installation seule;
ce qui rendait la chose plus facile encore si sa santé
me permettait de lui laisser cette fatigue. — Et bientôt
donc j'enseigne une décision tout-à-fait favorable.
Mais, en mon incertitude actuelle, je ne voudrais pas
vous priver du plaisir d'offrir votre chambre disponible
à un ami plus sicile. Il est donc entendu que je
n'accepterai votre offre si gracieuse que sous la condition formelle
que vous n'aurez personne à hospitaliser à mon départ. Et
les choses peuvent s'arranger, étant libre du chef de
examen dès le 26, je tenterais d'arriver à Paris un
peu avant les congés afin de décamper sans retard
dès le 1er octobre.

Bonne nuit, vous aura remis sans doute votre rapport
dont le contenu m'a été intéressant — je n'ose de vous en
aussi votre note si audacieuse de Ligny sur l'affaire Secord.
Quel bon souvenir j'ai rapporté de quelques heures
passées récemment avec vous à Ligny! je me en souviens de
Ligny tous deux l'autre jour nous avons mangé au grand
regret un rôt de Madame La Belle L'ordie à l'ordie à moi
F. Gossy

73



Monsieur R. Labille,

Professeur à la Faculté de Droit.

10 bis. rue du Pré-aux-herbes.

Paris.

NOV 15 1875

NOV 15 1875